

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

28 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-huit septembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du dix-huit septembre deux mille vingt, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Emmanuelle RENAUD, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, Mme Léa BESSIN, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Valérie DREYFUS, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Gilles BERRÉE, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI, M. Dominique FOLLUT

Absents ayant donné pouvoir :

M. Bernard PAUGAM	donne procuration à	Mme Marie-Paule GAILLOCHET
M. Francis WETTA	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
Mme Anne-Sophie SIMON	donne procuration à	Mme Marylène JÉGO

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

50. Rapport d'activité 2019 de la Direction de la Cohésion Sociale et Solidarité (information)

Madame RENAUD rapporte :

Le rapport d'activité de la Direction de la Cohésion Sociale et Solidarité permet de donner à voir rétrospectivement l'action à caractère social des différentes politiques publiques déployées sur le territoire orvaltais.

Les prestations en termes d'accueil, d'accompagnement, d'aides légales et facultatives, de portage de repas, de soins infirmiers, de téléassistance et d'animation sont précisées dans le rapport d'activité ci-joint qui porte sur l'année 2019.

Le rapport d'activité, remis aux membres du Conseil d'administration du CCAS, est disponible auprès de la Direction de la Cohésion Sociale.

INFORMATION

Sur proposition de la commission Cohésion sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2019 de la Direction de la Cohésion Sociale et Solidarité.

Rendu exécutoire

Par publication le : 29 SEP. 2020

Extrait certifié conforme.

Orvault, le 29 septembre 2020

Pour le Maire

Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE